

Orléans, jeudi 22 mai 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

Signature d'une convention de partenariat entre l'académie et la direction générale des finances publiques

Vendredi 16 mai, l'académie Orléans-Tours, la direction régionale des finances publiques de la région Centre et la direction départementale des finances publiques d'Indre-et-Loire, ont signé une convention de partenariat.

La convention a pour objectif de renforcer les procédures de maîtrise des risques, conformément aux orientations des plans ministériels et académiques de contrôle interne (domaines concernés : échange des informations et harmonisation des méthodes, maîtrise des concepts comptables, réalisation de diagnostics communs, mise en œuvre des plans de contrôle, formation). Ce type de partenariat, sous cette forme, est une première.

En pratique, les parties se sont engagées à :

- consolider les procédures de contrôle de la chaîne paye, en amont et en aval du processus, qui concerne chaque mois la rémunération de 35000 agents
- procéder à des évaluations communes en mettant en place des analyses conjointes et un contrôle partenarial allégé notamment sur les dépenses académiques de fonctionnement
- améliorer les échanges et assurer une meilleure traçabilité dans l'utilisation des crédits publics.



Philippe Dufresnoy, directeur régional des finances publiques de la région Centre, **Marie Reynier**, recteur de l'académie Orléans-Tours, chancelier des universités et **Hervé Grosskopf**, directeur départemental des finances publiques d'Indre-et-Loire, ont signé, vendredi 16 mai, une convention de partenariat en présence de **Grégory Cazalet**, sous-directeur à la direction des affaires financières du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Rectorat

Cabinet du recteur

Contact Presse

Maud Pestel

Chargée de communication et
des relations presse

T : 02 38 79 45 96

P : 06 42 71 75 05

communication

@ac-orleans-tours.fr

21 rue Saint-Étienne
45043 Orléans Cedex 1